

MARLY, le 20 juin 2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 19 JUIN 2024
Sous la Présidence de
Thierry HORY
Président du C.C.A.S.
Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etaient présents :</u>	MM. HORY, LEFEBVRE,
Nombre de membres présents	: 06		Mmes FRANCFORT, HANSE,
Nombre de suffrages exprimés	: 07		JACOB-VARLET, MOREAU
Nombre de membres absents	: 05	<u>Absents excusés</u>	Mme KUNTZ (délégation à Mme JACOB-VARLET)
Absent ayant donné procuration	: 01	<u>Absents :</u>	M. MOREL, Mme HETHENER, Mme NOEL, M. ROTHEA

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 12 juin 2024

XX – COMMUNICATION du Président :

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

VU la délibération du conseil d'administration du C.C.A.S. en date du 2 septembre 2020, donnant délégation au Président pour certains domaines de compétences,

CONSIDERANT que les attributions données au Président, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil,

DECLARE avoir reçu communication des décisions suivantes, prises par le Président :

- Arrêté 30/2024 : modification des mandataires suppléants pour la régie de recettes pour l'encaissement des dons de mariage

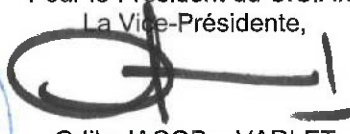
Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 20 juin 2024

Pour extrait conforme, Marly, le 20 juin 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S
La Vice-Présidente,


Odile JACOB – VARLET
Maire – Adjoint de la Ville de Marly
Déléguée aux Affaires Sociales